

Agent(e) de prévention SST

Montréal

Description de l'emploi

Vous désirez être le gardien de la sécurité sur un de nos chantiers?

Responsabilités

La personne relève du Directeur SST et sera responsable de la gestion de la santé et de la sécurité sur les chantiers.

- Rédige le programme de prévention spécifique au projet;
- Fait appliquer rigoureusement le programme de prévention au chantier auprès de la main-d'œuvre et des entrepreneurs;
- Applique les normes et les lois en vigueur;
- Établit le lien entre l'entrepreneur et la CNESST;
- S'assure constamment que la santé et la sécurité soient maintenues sur le chantier autant par tous les entrepreneurs que par les visiteurs;
- Rapporte tout incident et/ou accident sur le chantier;
- Patrouille régulièrement le site et assure l'application constante des exigences (lois, méthodes, etc.) reliées à la santé et à la sécurité par tous les travailleurs et les visiteurs;
- Dirige les réunions hebdomadaires de sécurité;
- Convoque des réunions « ad hoc » s'il a un doute sur le respect d'une règle ou méthode;
- Reçoit les nouveaux sous-traitants et revoit en détail les procédures et les consignes de sécurité avec eux avant le début des travaux lors des séances d'accueil;
- Inspecte les échafaudages, les étais et les équipements de levage;
- S'assure du maintien des bonnes relations de travail.
- Exécute toutes autres tâches connexes reliées au poste.

Qualifications

- 3 à 10 années d'expérience dans le domaine de la construction;

- Carte d'agent de sécurité émise par la CNESST (obligatoire);
- Certification en matière de santé et sécurité au travail;
- Possède une bonne maîtrise des techniques de secourisme sur les chantiers;
- Carte Ambulance Saint-Jean (atout);
- Bilinguisme parlé et écrit (atout).

Compétences

- Sens des priorités
- Analyse et résolution de problèmes
- Tolérance au stress
- Travail d'équipe
- Adaptation aux changements
- Communication interpersonnelle

**L'utilisation du genre masculin a pour but d'alléger le texte.*